

Comptes rendus – Book reviews

Ouvrages récents en histoire sociale de France.

F. BILLACOIS et coll. — *Crime et criminalité en France, XVII^e et XVIII^e siècles*, Cahiers des Annales, n° 33, Paris, 1971, 270 pp.

Ce recueil de six articles inégalement importants est le premier fruit d'une enquête lancée en 1967 par un article de M. F. Billacois présentant la problématique générale d'une enquête sur la criminalité dans la France d'Ancien Régime (*Annales E.S.C.*, 1967, p. 340-349); autour du promoteur se sont assemblés différents chercheurs, qui ont travaillé dans des directions variées: d'où le caractère composite de cet ouvrage qui juxtapose des études d'intentions et de méthodes différentes, sur lesquelles l'auteur de l'avant-propos n'a pas jugé bon de s'expliquer: au lecteur de s'y retrouver, en un domaine où les spécialistes de l'histoire sociale trouvent une information particulièrement riche.

Une première partie groupe quatre études de modeste ampleur portant sur des aspects limités de la criminalité ancienne: les incendiaires devant le Parlement de Paris au XVIII^e siècle, les duels devant la même instance au XVII^e siècle (1600-1625 et 1700-1725), la délinquance juvénile dans le ressort du même Parlement au XVIII^e siècle, enfin une étude concise sur la criminalité familiale devant le Parlement de Toulouse (1690-1730). La seconde partie compte deux études plus longues: l'une consacrée aux mentalités rurales et urbaines à la fin de l'Ancien Régime dans le Parlement de Toulouse (1730-1790); l'autre est un inventaire statistique de la criminalité à Paris à partir de quatre sondages (1755, 1765, 1775, 1785) portant sur un bon millier de procès. Cette simple énumération montre bien le caractère disparate du recueil: seuls les Parlements de Toulouse et de Paris sont représentés; la criminalité est saisie sous des éclairages divers, mais ni la doctrine judiciaire (telle qu'elle peut être étudiée dans les traités du temps), ni la distance qui sépare criminalité de répression n'ont pu être envisagées. Chaque équipe de chercheurs a travaillé sur son dossier et en a tiré ses conclusions qui ne sont pas confrontées, ni au début, ni à la fin de l'ouvrage.

Une autre disparate apparaît à la lecture: quatre de ces six études sont présentées avec un appareil statistique plus ou moins impressionnant; les deux textes des Toulousains n'en comportent pas, alors qu'ils sont extraits des travaux universitaires qui comportaient une démonstration statistique importante. La discrimination étonne d'autant plus que ces contributions méridionales représentent les apports les plus élaborés, les plus remarquables de l'ensemble. L'étude faite par Yves Castan est une reconstitution prudente et fine des comportements ruraux en face de l'appareil judiciaire et répressif, qui ne laisse pas de questions dans l'ombre: même celle de la

langue parlée dans les prétoires ou à l'instruction, et qui pose problème dans ce pays d'oc où la langue française n'est pas utilisée quotidiennement: « les hommes de loi subalternes qui notaient les propos étaient bilingues et transcrivaient sans aucun effort conscient ». Il faut dès maintenant (et en attendant les prochains travaux du même historien) retenir ses conclusions, sur l'existence d'une contestation rurale, d'une résistance durable et prudente — en face des autorités citadines — de la part d'une société formaliste et fort attachée à ses rites culturels.

Une telle étude faite de lente exploration à travers les affrontements sociaux et culturels que révèle le matériau judiciaire est d'une qualité très supérieure aux inventaires statistiques trop rondement menés par des étudiants aux tâches parcellisées, et commentés avec quelque légèreté: le texte de M^{lle} Yvonne Bongert sur la délinquance juvénile au XVIII^e siècle fourmille de jugements de valeur qui révèlent une conception quelque peu dépassée de la recherche historique. Le gros travail collectif signé d'un nom imaginaire (Porphyre Petrovitch) souffre d'un traitement non critique des chiffres, tableaux et graphiques échafaudés à partir des sondages confiés aux différentes équipes de chercheurs: deux exemples suffiront à le montrer. La répartition géographique des accusés, cartographiée face à la page 248, n'est pas présentée avec rigueur, puisqu'elle ne situe que la moitié de l'effectif (environ 250 sur plus de 500 accusés), et l'interprétation qui en est donnée est fautive: la carte récapitulative montre bien que la part des faubourgs n'est pas aussi négligeable que le texte l'affirme (notamment le faubourg Saint-Antoine). Quelques pages plus loin, p. 253, la représentation graphique de la répartition socio-professionnelle des victimes est trop visiblement faussée, pour les victimes, par le grossissement de la catégorie « divers » de 1775 à 1785, — pour que le lecteur puisse accepter les conclusions du commentateur sur la régression de la catégorie compagnons, garçons de boutique, revendeuses (il y aurait d'ailleurs une lourde réserve à faire sur le classement des revendeuses avec les compagnons, alors qu'au début de l'article, les auteurs ont insisté sur le rôle d'auxiliaire de police tenu par ces femmes). Aussi bien le lecteur accueille-t-il avec quelque scepticisme les « réflexions finales » prétendant séparer de façon radicale « zones criminogènes » et foyers d'agitation révolutionnaire dans le Paris de 1789.

R. MANDROU,

L'École pratique des Hautes Études, Paris.

* * *

GUY DHOQUOIS. — *Pour l'histoire (sociologie historique)*, Paris, 1971, 334 pp.

Le livre de Guy Dhoquois doit être lu comme une tentative pour redéfinir l'histoire suivant une relecture pertinente du marxisme, dévoyé ou perverti par les commentateurs comme par les politiques qui s'en réclament: l'auteur ne dissimule pas ses grandes ambitions dans une introduction lourde